

MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Convocation : 15/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt deux février à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER Maire de la Commune.

PRESENTS : M. Hervé PAUCELLIER, M. Romaric PAUCELLIER, M. Philippe POLLET, Mme Madeline DOUA, Mme Chantal FORGE, M. Joël POLLET, M. Michaël DUVAL, Mme Béatrice DUMONTE, Mme Emilie FERRE, Mme Christelle GREVIN.

ABSENT EXCUSE : M. Thierry PARIS donne pouvoir à M. Joël POLLET.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation de la séance du 13 septembre 2023
- **Ordre de séance : 1.** Approbation du compte de gestion du Trésorier 2023
- **Ordre de séance : 2.** Compte administratif 2023
- **Ordre de séance : 3.** Vote des subventions associations 2024
- **Ordre de séance : 4.** Rapport de la Chambre Régionale des comptes suite au contrôle des comptes de la CCPP

SECRETARE DE SEANCE : Mme Madeline DOUA

APPROBATION DE LA SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

La séance du 13 Septembre 2023 est approuvée à l'unanimité des membres présents.

2024-01

1) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2023

Le compte de gestion du receveur du Trésor Public est conforme au Compte Administratif 2023. Le Conseil Municipal **à l'unanimité des membres présents**, approuve le compte de gestion 2023.

2024-02

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Lecture du compte administratif 2023 dont les résultats sont les suivants :

- Dépenses de fonctionnement :	164 699.47€
- Recettes de fonctionnement :	206 801.46€
- Résultat exercice section de fonctionnement	42 101.99€
- Report n-1	476 842.02€

- Dépenses d'investissement :	33 575.76€
- Recettes d'investissement :	9 249.89€
- Résultat exercice section d'investissement	-24 325.87€
- Report n-1	33 258.59€
- Résultat de clôture exercice 2023	527 876.73€

Monsieur le Maire sort de la salle M Philippe POLLET, doyen d'âge procède au vote.
Le Conseil Municipal à l'**unanimité des membres présents**, approuve le compte administratif 2023.

Le Conseil Municipal après avoir entendu la lecture du compte administratif 2023 et pris note des résultats de l'exercice 2023 décide de reprendre au 001 du budget 2024 la somme de 8 933.00€ et la somme de 518 944.00€ au 002.

Le Conseil municipal approuve à l'**unanimité des membres présents**.

2024-03

3) VOTE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2024

Monsieur le Maire propose le vote des subventions de l'article 65748.

Association de chasse : Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention de 300.00 € les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer une subvention d'un montant de 300.00 € à la société de chasse (M POLLET Philippe ne prenant pas part au vote car Président de l'association).

Amicale des Loisirs : Monsieur le Maire propose une subvention de 300 € les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à l'Amicale des Loisirs.

(Les conseillers municipaux concernés ne participent pas au vote).

AMICALE DES LOISIRS	300.00 €
STE CHASSE	300.00 €
ECOLE	350.00 €
ASSOCIATION BULLES DE GNOMES	100.00 €
ASSOCIATION PAS PRESSES	100.00 €

Une somme de **1 150.00 €** sera inscrite à l'article 65748 du Budget primitif 2024.

Le Conseil Municipal approuve à l'**unanimité des membres présents**.

2024-04

4) RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUITE AU CONTROLE DES COMPTES DE LA CCPP

Suite à la présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes le Conseil Municipal à l'**unanimité des membres présents**, après en avoir délibéré, **acte** la communication de ce rapport portant sur la gestion de la Communauté de Communes concernant les exercices 2017 et **acte** la tenue d'un débat sur ce rapport au sein du Conseil Municipal.